

## 2.1.7.2 - CRÉER SON PROJET D'ENTREPRISE PACK PREMIUM EN LIGNE (12 HEURES)

Code RS 6996 enregistré le 18/12/2024 certificateur CMA FRANCE

**DISTANCIEL**

**Durée : 12h**

### Objectif général

Choisir le bon statut, apprendre à maîtriser la gestion financière de son entreprise au quotidien, trouver des clients et mettre en place un plan d'actions commerciales efficace pour booster ses ventes !

### Objectifs pédagogiques

- Procéder à une analyse de marché
- Choisir le statut juridique de son entreprise
- Adopter une démarche éthique et éco-responsable dans son projet
- Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable
- Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet
- Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

### Prérequis

- Savoir utiliser l'informatique et Internet

### Les + de votre CMA

Nos experts formations vous accompagnent dans :

- La définition de vos besoins,
- L'établissement de votre parcours formation,
- L'étude des modalités de prise en charge.

Nos formations sont adaptées aux particularités des TPE & PME :

- Accessibles quel que soit votre niveau,
- Directement opérationnelles en entreprise.

### Modalité d'inscription

Toute l'année, jusqu'à 1 semaine avant le début de la formation, après entretien préalable et signature d'une convention de formation simplifiée.

**Public :** Chefs d'entreprise / Conjoints / Salariés / Demandeur d'emploi

**Plages horaires :** De 8h à 12h30 et de 13h à 17h30

**Formateur.trice :** Expert(e) du domaine

**Effectif :** 5 à 12 personnes

### Suivi et évaluation :

- E1 Cas pratique gestion d'entreprise : Epreuve écrite  
Le candidat devra travailler sur la mise en place d'un prévisionnel global de l'activité (Étude prévisionnelle, organisation administrative, gestion financière)
- E2 (C5 à C7) Cas pratique action commerciale  
Epreuve écrite Le candidat devra travailler sur un cas visant à établir des actions commerciales permettant de valoriser son offre en y intégrant une ou des actions de RSE
- E3 (C8 et C9) Cas pratique Epreuve écrite  
Le candidat devra créer fictivement son entreprise par voie dématérialisée et procéder aux télé déclarations

### Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formation sur une plateforme e-learning dédiée, en mode responsive <https://www.eformation.artisanat.fr>
- Entrée en formation après réalisation et examen des résultats d'un test d'auto-positionnement.
- Suivi de la formation « à la carte » sur une période de 30j maximum
- Ingénierie pédagogique avec phases d'apprentissage séquencées (exercices, motion design, vidéo, quizz...).
- Evaluations des compétences à chaque module.
- Traçabilité de la progression pédagogique : relevés de connexion, relevé des temps d'apprentissage, de la progression pédagogique et résultats des évaluations. Remise d'une attestation de formation et de réussite (sous conditions).

### Séquence 1 :

Procéder à une analyse de marché

- Le positionnement Produit
- La clientèle cible
- Le ou les canaux de distribution
- L'environnement concurrentiel
- Le ou les canaux de distribution
- L'environnement concurrentiel

### Séquence 3 :

Choisir le statut juridique de son entreprise

- La détermination de son statut en fonction de son projet et de sa situation personnelle
- La connaissance des principaux statuts existants
- Les incidences fiscales, sociales et financières entre les différents statuts

### Séquence 5 :

Adopter une démarche éthique et écoresponsable dans son projet

- L'accessibilité
- L'accueil du public en situation de handicap
- La gestion des déchets
- L'économie d'énergie
- La mobilité
- La démarche RSE

### Séquence 6 :

Mettre en place une organisation interne et un suivi administratif et comptable

- Le pilotage opérationnel avec les collaborateurs et partenaires mobilisés
- Le reporting de l'activité

### Séquence 7 :

Déterminer la faisabilité et la viabilité de son projet

- L'exploitation du plan de financement et du compte de résultat
- L'estimation du chiffre d'affaires et les charges prévisionnelles
- La gestion de la trésorerie
- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

### Séquence 8 :

Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation

### Séquence 9 :

Procéder aux déclarations sociales et obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables



Pour plus d'informations

*Partout présents*

**LA CHAMBRE**

DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

**ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**  
formationcontinue04@cmar-paca.fr

**HAUTES-ALPES**  
formationcontinue05@cmar-paca.fr

**ALPES-MARITIMES**  
formationcontinue06@cmar-paca.fr

**BOUCHES-DU-RHÔNE**  
formationcontinue13@cmar-paca.fr

**VAR**  
formationcontinue83@cmar-paca.fr

**VAUCLUSE**  
formationcontinue84@cmar-paca.fr

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

Direction Régionale Formation - 5 boulevard Pebre, 13008 Marseille  
N° SIRET : 130.020.878.00240  
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.13.15755.13 auprès du  
préfet de région PACA

Notre centre de contact :  
04 84 31 00 00 - contact@cmar-paca.fr

Rdv sur [cmar-paca.fr/catalogues-des-formations](https://cmar-paca.fr/catalogues-des-formations)